

Rapport de réunion et des principales conclusions de la réunion du CCREOS sur le développement de stratégies de gestion à long terme pour les pêcheries démersales dans la zone VII.

Mots clés: Mesures GLT; PME; unités et groupes de pêche; métiers; approches.

Participants	
John Casey	Président (CEFAS)
Steve Warnes	CEFAS
Julien Lamonthé	CCREOS
Alain Bisseau	IFREMER
Elodie Chene	Ministère français de la pêche
Hugo Gonzalez	CCREOS
Borja Velasco	MAPA
Marina Santurtun	AZTI
Alex Rodriguez	CCREOS
Ian Napier	NAFC
David Vale	NAFC
Lorcan O'Ceinnede	CCREOS
Sarah Davies	Irish Marine Institute
Paul Trebilcock	CCREOS
Trevor Hutton	CEFAS
Patricia Comiskey	Secrétariat CCREOS

Accueil

John a accueilli les participants et les a remercié de leur participation. Il a annoncé à la réunion que cet atelier avait pour objectif principal de débattre du projet CEFAS et CCREOS actuel qui étudie la définition des groupes de pêche pour le développement de plans de gestion à long terme pour les pêcheries démersales dans la zone CIEM VII. Dans le cadre de ces discussions John a indiqué qu'il souhaitait recueillir les opinions du CCREOS sur la façon dont ils souhaitent voir évoluer ce projet.

Il a également indiqué que cette réunion devrait étudier le travail réalisé dans d'autres états membres concernant ce projet et étudier les futures contributions de ces états membres à ce projet. Enfin, il a demandé aux participants de se sentir libres de poser des questions ou de faire des commentaires pendant les présentations car selon lui la réunion se devait de demeurer informelle.

Objectif du projet et contexte

Trevor Hutton de CEFAS a présenté ce point à l'aide d'une présentation sur le projet à ce jour et le raisonnement qui le motive.

En résumé, ce projet a pour objectif d'aider le CCREOS dans les premières phases de formulation de plans de gestion à long terme potentiels pour les pêcheries dans la zone VII. Le CCREOS a admis l'existence d'une lacune réelle en ce qui concerne ses connaissances relatives à la façon de procéder au développement d'un plan de gestion à long terme. Dans un effort pour aider le CCREOS, le DEFRA a pourvu le financement de ce projet et il a été demandé au CEFAS de réaliser le travail.

Ce projet a pour objectif de guider la procédure de développement de plans de gestion à long terme en fournissant des descripteurs pertinents pour les pêcheries de la sous-zone CIEM VII. Il s'agit de la première phase de la procédure et la limite pour le rapport et le financement a été fixée à septembre 2007. Lors de cette réunion, le CEFAS aimerait déterminer les critères que le CCREOS souhaite utiliser pour définir les pêcheries individuelles.

Discussion générale sur les objectifs de l'atelier

Dans l'ensemble, le CCREOS a accueilli favorablement l'initiative et le projet mais a estimé qu'il est difficile pour le moment de commenter les critères pertinents visant à définir les pêcheries et il a

demandé que soient étudiés certains exemples de définition des pêcheries dans les états membres, avant de débattre de ces derniers.

Cependant, à ce point les deux questions suivantes ont été soulevées et débattues

Pourquoi est-il important de développer d'étude de recherche? Il a été convenu par les participants que le CCREOS doit chercher à avoir une base bien fondée pour offrir ses recommandations et participer au développement de plans de gestion à long terme, que la Commission prévoit de formuler et de mettre en place avant 2015.

Pourquoi est-il nécessaire de définir les groupes de pêche? Il a été convenu que le CCREOS doit définir correctement les pêcheries et les flottes qu'il souhaite gérer. Ces flottes ciblent des stocks différents qui ont des mesures de contrôle différentes sur les modes d'exploitation. L'identification des groupes de pêcheries et des interactions entre ces derniers permettra également au CCREOS de fournir une évaluation subséquente des effets socio-économiques qu'un plan de gestion à long terme pourrait avoir sur diverses parties prenantes.

La présente segmentation des flottes dans le cadre du règlement sur la collecte des données (DCR). Steve Warnes du CEFAS a informé la réunion des changements proposés au règlement sur la collecte des données (DCR). Il est estimé que les changements offriront aux données d'analyse une flexibilité suffisante dans le format souhaité quel qu'il soit. Il a été convenu que les critères de collecte des données dans le cadre du nouveau règlement sur la collecte des données soient examinés dans l'après-midi comme critères éventuels permettant de définir une pêche (la présentation est disponible).

Vue d'ensemble du travail réalisé pour définir les pêcheries dans les différents états membres

Approches actuelles utilisées par le CIEM/CSTEP

John Casey a donné sa présentation en indiquant que l'approche scientifique insiste sur la classification des flottes en fonction de leur mode d'exploitation. Dans la pratique, cela signifiait généralement une classification utilisant des critères basés sur le type d'engins, la zone de pêche et la taille du maillage mais tenant compte en même temps du mélange d'espèces. Une telle approche a été adoptée au départ parce que les scientifiques s'intéressent à l'estimation du taux de mortalité par pêche d'une flotte en particulier (F partiel par flotte) afin d'évaluer les conséquences potentielles des réglementations en matière de gestion sur les captures et le développement des stocks. Il a également précisé qu'une telle approche a été entreprise en grande partie sans consultation avec les gestionnaires eu égard à la façon dont ils souhaitent gérer la pêche et c'est là où les CCR peuvent avoir un rôle important. En outre, cette approche ne comprend pas de logique économique visant à classer les flottes, ce qui est très important pour les propositions de gestion et la prise de décision. (la présentation est disponible)

Irlande

Sarah Davies a donné une vue d'ensemble du travail effectué à l'institut maritime pour définir les pêcheries en mer d'Irlande. Sarah a indiqué que les critères utilisés étaient les suivants : profil de débarquement, zone, engins, maillage, longueur du bateau et mois. L'analyse a eu pour résultat la sélection de 21 métiers différents en mer d'Irlande uniquement. Au cours des discussions générales, il a été convenu que le CCREOS aurait certaines difficultés à gérer ce type d'approche étant donné qu'on ne peut pas attendre des CCR qu'ils rédigent un nombre important de plans de gestion pour chaque pêche. Il a été convenu que la réunion se concentre sur l'équilibre entre les définitions qui sont d'ordre pratique et qui capturent correctement les caractéristiques d'une pêche. (la présentation est disponible)

Espagne

Marina Santurtun de AZTI a donné une vue d'ensemble détaillée du travail réalisé à ce jour en Espagne pour définir les pêcheries. Ce travail est en cours depuis 2002 et les pêcheries sont actuellement en cours de description sur la base de profils de données de capture voyage par voyage. Des techniques multivariées sont ensuite utilisées pour obtenir des groupes homogènes de voyages/ bateaux ciblant les mêmes espèces, zones de pêche, engins et périodes de l'année pour les sous-zones b VI, VII et VIIb. Il a été convenu que ce travail doit être examiné dans le cadre de cette procédure. (la présentation est disponible)

France

Alain Bisseau d'IFREMER a présenté un résumé détaillé des différentes façons selon lesquelles les Français estiment que les métiers peuvent être définis. Il a donné des exemples des flottes françaises de méthodes utilisant une description détaillée de tous les bateaux, incluant la longueur, la puissance, les principaux engins utilisés et les principales zones de pêche (côtières/ hauturière). Les métiers peuvent également être décrits en fonction des calendriers d'activités et des séquences de pêche. Il a été convenu que ces informations doivent être étudiées en détail en ce qui concerne le projet actuel. (la présentation est disponible)

RU

Trevor Hutton du CEFAS a offert une vue d'ensemble du travail réalisé au Royaume Uni sur les flottes basées dans le sud-ouest, comparant les analyses graphiques et en grappe pour définir les pêcheries. Les résultats des deux méthodes étaient relativement identiques et il est utile d'utiliser les analyses en grappe pour vérifier le résultat de la méthode graphique plus grossière. Cependant, l'analyse en grappe définit les unités à un niveau plus détaillé. Il a été convenu que cette approche fasse partie du projet actuel mais il sera important que les CCR apportent un feed-back et des commentaires sur les futures évaluations. (la présentation est disponible)

Une comparaison entre les pays démontre une consistance dans les approches utilisées (c'est à dire les techniques multivariées), ainsi que des similarités dans le choix des données (sortie par sortie), qui sont classées en groupes de pêcheries sur la base des profils de débarquement (à de nombreuses occasions par la valeur des débarquements).

Discussion – Visant des descriptions appropriées des pêcheries pour le CCREOS

Les discussions ont été cadrées par les trois considérations suivantes:

- Quelle est la marche à suivre raisonnable et pratique?
- Quels critères doivent être utilisés pour décrire les pêcheries qui puisse former la base des propositions de gestion.
- Quelles sont les implications en matière de collecte et d'analyse des données.

Ce qui suit a été convenu suite aux discussions:

Il a été convenu qu'une grande partie du travail discuté aujourd'hui peut être prise en considération pour développer des définitions qui soient pratiques et qui capturent les caractéristiques d'une pêcherie correctement. Les membres des CCR ont reconnu l'existence d'un compromis entre les pêcheries définies avec trop de détail (ce qui a pour résultat un nombre ingérable de regroupements) et les définitions qui sont trop larges.

Il a été convenu que l'équipe du CEFAS dirigerait le projet et travaillerait en étroite collaboration avec les autres états membres afin de le faire progresser. Les scientifiques des autres états membres ont accepté de mettre à la disposition du CEFAS les résultats pertinents de leur travail.

Il a été convenu que le CEFAS transmettrait aux membres du CCR son premier projet au cours des prochaines semaines ce qui leur donnera suffisamment de temps pour l'étudier et en débattre (au moins 6 semaines) et pour proposer un feed-back pertinent en ce qui concerne les classifications des flottes en fonction des analyses.

Il a été également convenu qu'il existe des possibilités pour un travail plus approfondi après septembre et qu'il faudra peut-être rechercher d'autres financements pour mettre en oeuvre ce travail. Deux sources potentielles de financement ont été abordées:

- La proposition faite actuellement par Barrie Deas d'avoir accès à des fonds à long terme auprès de la Commission pour permettre aux CCR de développer leurs plans de gestion à long terme. Cette proposition a été présentée aux groupes de travail du CCREOS par Barrie et sera débattue par le CCREOS en juin. Il a été reconnu qu'elle doit être adoptée par le CCREOS en première instance, mais il s'agit d'une proposition intéressante qui bénéficie du soutien général.
- La possibilité que la Commission lance un appel d'offres pour les projets concernant les eaux occidentales au cours des prochaines semaines.

